

Vœu déposé par le groupe socialistes et apparentés du 20^{ème} arrondissement concernant la Maison de l'air

Considérant l'intérêt de la Maison de l'Air, situé dans le Parc de Belleville, au cœur d'un quartier populaire, bénéficiant d'une vue remarquable ;

Considérant l'attachement des habitants à ce bâtiment, manifesté par de nombreux projets envisagés pour sa réouverture ;

Considérant que la Maison de l'Air a été intégrée à un appel à idées avec pour destination envisagée restauration et activités culturelles associées, qui devrait être lancé au premier trimestre 2018 ;

Considérant que dans cet intervalle, à partir de fin 2017, la Maison de l'Air, à la demande de la Maire de Paris, sera utilisée comme lieu provisoire de destination des Halles civiques ;

Considérant le vœu voté par le Conseil de Paris des 6-7-8 juin 2017, demandant à la mairie du 20^{ème} d'organiser une concertation locale avec les habitants et le Conseil de quartier, notamment sur les critères du projet à prioriser ;

Considérant le vœu du conseil de quartier Belleville, adopté en plénière, interpellant le conseil d'arrondissement sur le devenir de la Maison de l'Air ;

Le groupe socialistes et apparentés du 20^{ème} arrondissement émet le vœu que :

- **La concertation concernant la maison de l'Air soit lancée préalablement au lancement de tout appel à projet sur le lieu.**
- **Celle-ci associe le conseil de quartier, dont les réunions sont ouvertes à tous les habitant-e-s.**
- **La concertation permette de définir des critères quant à l'occupation du lieu, les activités menées, notamment la dimension économie sociale et solidaire, innovation sociale, notamment la dimension culturelle,**
- **La concertation permette de répondre aux questionnements sur le lien avec les espaces publics que sont le belvédère, le jardin, l'amphithéâtre du Parc de Belleville.**